

ue:
par
der
vec
les
ieu
el.,
ins
ra-
on-
ns
ort
gr
re
la
s.
a-
à
es
se
s-
u
»
-
b
?
e
e
e
i

vosre obligation. Non, elle demeure tout entière. Elle change de forme, voilà tout. « Il y a cent moyens, dit Mgr Rossillon, d'être missionnaires. Vous ne pouvez être des missionnaires du front? Alors, *soyez des missionnaires de l'arrière*. Vous ne pouvez combattre et mourir sur la ligne de feu? Travaillez au ravitaillement. Tous, vous pouvez faire cela n'est-ce pas? »

A ce devoir de charité s'en ajoute un autre qui est un devoir de reconnaissance. C'est encore Benoît XV qui nous en avertit: « Ceux donc qui se sont dévoués selon leurs moyens pour donner à ces infortunés la lumière de la foi, surtout en soutenant le travail des missionnaires, ont rempli leur devoir en cette affaire si importante et montré à Dieu d'une manière qui lui est particulièrement agréable, leur reconnaissance pour le bienfait de la foi ». (Encyclique *Maximum illud*.)

Nous ne faisons pas attention, nous catholiques, au don gratuit de la foi que nous avons reçu de Dieu, non plus qu'aux bienfaits sans nombre qui en découlent. La raison, c'est que la foi déposée en nous par la grâce du baptême, a grandi avec nous, s'est développée à notre insu, au sein d'une famille et d'une paroisse catholiques, et d'autre part nous n'avons jamais réfléchi à l'état d'ignorance et d'abjection où nous aurions été, si cette foi nous avait manqué. Si un jour, il nous était donné d'être mis en face des infidèles, de voir leur dégradation et leurs misères, oh! combien nous nous estimerions heureux d'être nés dans un pays où, à chaque pas, sont écrits les fastes de l'Eglise et combien nous remercierions le bon Dieu de nous avoir donné la Foi. Plus que toute autre nation nous avons le devoir d'aller au secours des missions. Durant trois siècles, l'Eglise catholi-